

lait sur cette terre depuis 1681. Ainsi il peut, avec raison, être regardé comme un des fondateurs et un des patriarches de cette paroisse.

L'année suivante, le 31 mai 1724, Marie-Louise Le Sage, jeune enfant de sept ans, fille de Nicolas Le Sage et de Marie-Françoise Paris, fut trouvée noyée dans une petite rivière près de leur maison. Cette rivière est celle du moulin de Jean-Bte Marcot. (1)

Nous avons dit plus haut que ce fut dans l'année 1728 que M. Morin quitta la paroisse du Cap-Santé. En effet, le dernier acte qu'on voit de lui comme curé, est l'acte de baptême de Geneviève Lamotte, du 23 septembre 1728. Il est à remarquer que cet acte de baptême, ainsi que trois autres du même mois, n'ont été ni écrits ni signés par M. Morin, mais inscrits sur le registre par M. Lacoudray, qui y donne à M. Morin le titre de curé, et qui certifie, dans une note apposée au registre même, à la suite de ces trois actes de baptêmes, qu'ils ont été faits par M. Rageot-Morin. La note de M. Lacoudray est du 13 novembre 1728. Au reste, ce que cette circonstance peut présenter de difficultés, ou de singularités si l'on veut, s'explique facilement. Depuis longtemps M. Morin était malade et pouvait à peine exercer les fonctions de son ministère. Dès le 4 novembre 1727, M. Lacoudray fut envoyé à son secours, et desservit conjointement avec lui la cure du Cap-Santé.

Or, dans les derniers temps de sa résidence au Cap-Santé, M. Morin aura pu faire quelques baptêmes dans des absences de M. Lacoudray, mais n'aura pu en dresser les actes, à raison de sa maladie. Ce sont ceux dont il est parlé ci-dessus. Ce ne fut qu'à la fin de septembre 1728, que la maladie et les infirmités de M. Morin, s'augmentant toujours de plus en plus, ce monsieur se détermina à laisser entièrement la Cure aux soins et sous la conduite de M. Lacoudray. En quittant le Cap-Santé, il se fit conduire à Montréal, où on lui faisait espérer qu'il trouverait la guérison de ses maux, dans la science et les capacités des médecins de cette ville. Il n'y trouva, néanmoins, après bien des souffrances, que la mort, qui l'enleva et mit fin à ses souffrances, le 24 février 1729, à l'âge de 55 ans, cinq mois à peu près depuis son départ du Cap-Santé.

M. Charles-François Rageot-Morin était natif de Paris. (2)

(1) Elle porte le nom de Rivière des Prairies.

(L'abbé D. G.)

(2) Aucun des actes de M. Rageot-Morin n'est signé du prénom de "François" quoique le chroniqueur lui donne ce prénom.

(L'abbé D. G.)